

PARMAIN À la résidence des Jonquilles

26 logements-relais pour se reconstruire

C'est un immeuble qui appartenait aux Petites Sœurs des Pauvres. Cette bâtisse de la rue du Maréchal-Foch conserve ainsi sa vocation sociale d'accueil. Après une réhabilitation totale, vingt-six logements ont été aménagés au sein de cette maison-relais, gérée par l'association Cpcv, qui met en œuvre un projet qui remonte à 2004, comme l'a rappelé Roland Guichard, le maire de Parmain. «La ville participe ainsi à l'effort



■ **Les élus locaux, autour de la préfète à l'égalité des chances, ont inauguré la nouvelle résidence.**

reconstruire quand on traverse une période de crise : violence conjugale, rupture, problèmes sociaux.

Voilà l'objectif de la résidence des Jonquilles, au sein de laquelle travaillent quatre personnes, chargés d'accompagner les résidents, sur la voie de la réinsertion. Bref, «redevenir soi

et réaliser un nouveau projet de vie», souligne Roland Guichard. Quatre cents logements sont prévus dans la commune à l'horizon 2022, date à laquelle la loi SRU sera effective, contre cent-soixante-huit aujourd'hui, soit 8,4 % du parc parminois. Des projets sont à l'étude pour combler le retard d'ici douze ans. **J.S.**

«La précarité : pas une fatalité !»



• **Rainer Doumont, président de l'association Cpcv**

«C'est la fin d'un chantier et le départ d'une nouvelle aventure. Nous voulons donner un lieu où des adultes peuvent être chez eux, enfin. Le manque de logements est criant en Ile-de-France et il faut des loyers faibles, c'est crucial. Sinon, on entretient les situations de désespoir. On ne peut admettre que la précarité soit une fatalité.»

« **Redevenir soi et réaliser un nouveau projet de vie**

• Roland Guichard, maire de Parmain

national en faveur du logement social.»

Rompre l'isolement, aider à se